



LE JOURNAL DE LA MOTTE

Avril 2017 vol. 3 no 3

M U N I C I P A L I T É D E L A M O T T E

LA PARIOLE PRÉSENTE

2^E ÉDITION LE SHOW DE LA MOTTE

SAMEDI
29 AVRIL 2017
À 19 H 30

CENTRE COMMUNAUTAIRE
DE LA MOTTE | 20 \$

(Détails page 2)

Parlures et
ritournelles!



BILLETS : TABAGIE AGATHE D'AMOS
ÉVOLU-SON DE ROUYN-NORANDA
CHAUSSURES LECLERC DE MALARTIC
BUREAU MUNICIPAL DE LA MOTTE

RÉSERVATIONS :
AURORE TURCOTTE AU 819 727-2258



Illustration : Paul Ouellet
Affiche : Danaé Ouellet communication marketing

*Les Fermières de La Motte
vous invitent à leur brunch
annuel* (Détails page 4)



Joyeuses Pâques!



Journée Partage-Espoir

au profit de
L'accueil d'Amos
29^e édition

Mardi 9 mai 2017

À l'Hôtel des Eskers — Salle Olympia

Service du dîner à 12 h et 13 h et du souper de 17 h à 18 h 30 au
coût de 12 \$ adulte, 6 \$ enfant 3 à 12 ans et gratuit pour les moins de 2 ans.

Pour information ou réservation,

contactez Monique au secrétariat en composant le 819 727-1984 poste 4 en
semaine de 9 h à 16 h ou par courriel : monique.accueil@cableamos.com

Tendez la main aux démunis!



TOURISME
Amos
Harricana
D'amour et d'eau pure!

Fête de la famille du 5 mars!

C'est dimanche le 5 mars que les 70 à 80 participants se sont déplacés. BRAVO!

Les jeunes et moins jeunes se sont bien amusés. Les jeux gonflables ont été fort appréciés encore cette année; merci à CCYME, à la MRC d'Abitibi et à la municipalité de La Motte, grâce à vous, il nous a été possible d'en faire la location et d'offrir un dîner cabane à sucre **gratuitement!**

Merci aux précieux bénévoles :

- Brigitte Dion, Pierre Labrèche, Nicole Richard, Karyn Chabot, Francine Grenier et Monique T. Savard pour l'excellent dîner «cabane à sucre».
- Lysane Duhaime, Thomas Grenier-Chabot, Thomas et Alexis Plusquellec pour leur supervision aux jeux gonflables.
- Brigitte Dion pour la tire sur neige.

Merci à vous, chers participants et bénévoles, on vous donne rendez-vous l'an prochain!



De la Une à la deux

Avril 2017 vol. 3 no 3



Appel de propositions

Petit café de La Motte - 2^e saison
«La relève en vedette»

Le Centre communautaire de La Motte lance un appel de propositions de spectacles pour l'été 2017. Dans le cadre des «Projets culturels en ruralité de la MRC d'Abitibi», le Centre communautaire a obtenu une subvention pour présenter 4 spectacles mettant la relève en vedette les vendredis soir du 7-21-28 juillet et du 4 août 2017, dans ce qui deviendra la 2^e saison du Petit café de La Motte.

Objectifs du projet :

- Offrir un lieu de diffusion à des artistes de la relève (non professionnel) de la MRC d'Abitibi
- Favoriser la création artistique sur le territoire
- Offrir des occasions de rencontres entre artistes et citoyens
- Favoriser la diffusion et la participation culturelles dans le monde rural de la MRC d'Abitibi

Concept :

- Un artiste/groupe de la relève (donc non professionnel) jumelé à un artiste professionnel ou semi-professionnel de son choix (mentor)
- Spectacle offert gratuitement au Centre communautaire de La Motte
- Quatre artistes/groupes, quatre spectacles différents les vendredis 7, 21, 28 juillet et 4 août 2017
- Toutes les disciplines (musique, chanson, danse, théâtre, humour, conte, poésie, etc...)
- Promotion de la programmation sur les médias sociaux et via relations de presse
- Accès à une sonorisation de base : petite console, micros sur pieds (4) et boîtes de son
- Chaque artiste/groupe doit être 100 % autonome sur le plan technique (pas de technicien fourni)
- Cachet de 600 \$ par spectacle (toutes dépenses incluses) : 300 \$ pour l'artiste de la relève et 300 \$ pour l'artiste/mentor

Critères de sélection :

- Variété et originalité
- Dépôt du projet par un artiste de la relève (non professionnel) de la MRC d'Abitibi
- L'artiste/mentor peut provenir de partout en Abitibi-Témiscamingue
- Durée du spectacle : 60 à 90 minutes
- Spectacle francophone
- Respect des possibilités techniques

Modalités :

- Fournir le formulaire d'inscription dûment rempli/voir site web : <http://communautaireramotte.com/>
- Déposer sa candidature avant le 14 avril 2017
- Les artistes/groupes sélectionnés par le jury seront contactés dans la semaine du 24 avril

Pour info : Pierre Labrèche : lefacteurdecontes@gmail.com, 819 727-3530

FORMULAIRE D'INSCRIPTION « La relève en vedette »
du Petit café de La Motte

Nom de l'artiste/groupe de la relève : _____

Nom de l'artiste/mentor : _____

Discipline :

- ☐ Musique
- ☐ Chant
- ☐ Danse
- ☐ Théâtre
- ☐ Humour
- ☐ Conte
- ☐ Poésie

Nombre de participants: _____

Durée du spectacle: _____

Description du spectacle: _____

Style du spectacle : ☐ Compositions originales ☐ Interprétation ☐ Mélange des deux

Style musical : _____

IMPORTANT : Le matériel présenté se doit d'être en français

Informations sur l'artiste/groupe qui fait la demande :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

SVP, indiquez par ordre de préférence, vos dates de disponibilité (7, 21, 28 juillet + 4 août) :

1^{er} choix : _____ 3^e choix : _____

2^e choix : _____ 4^e choix : _____

Besoins techniques :

- Accès à une sonorisation de base : petite console, micros sur pieds (4) et boîtes de son
- Chaque artiste doit être 100 % autonome sur le plan technique (pas de technicien fourni)

Date limite :

- Les artistes ont jusqu'au vendredi 14 avril 2017 pour envoyer leur proposition. SVP faire parvenir votre dossier de candidature à : M. Pierre Labrèche, **a/s Le petit café de La Motte** Municipalité de La Motte 349, Chemin St-Luc, C.P. 644 La Motte (QC) J0Y 1T0

Ou par courriel au : lefacteurdecontes@gmail.com

IMPORTANT : Les dossiers non complets ne seront pas acheminés au jury.

**Parlures et ritournelles!**

Le 29 avril 2017 la Pariole présente le 22^e Show de La Motte! Paroles, musique et chansons seront au rendez-vous à 19h30 à la salle Héritage du Centre communautaire.

Chaque année au printemps, la Pariole invite des artistes d'un peu partout en Abitibi à venir nous présenter leurs créations... Cette année ils viendront de La Motte, de St-Mathieu, d'Amos, de Normétal, de Rapide-Danseur, de Rouyn-Noranda, de Malartic, de Rivière-Héva et peut-être d'ailleurs pour nous enchanter avec leurs «Parlures et ritournelles».

C'est un doux rendez-vous avec le plaisir de la musique et des mots et ça se passe chez nous!

Les billets sont en vente au coût de 20 \$ au bureau municipal, à la Tabagie Agathe à Amos ou en réservant auprès d'Aurore Turcotte au 819 727-2258.

Au plaisir de se voir le 29 avril!

Pierre Labrèche, pour La Pariole

À PROPOS DU JOURNAL DE
LA MOTTE

Le **Journal de La Motte** est publié aux deux mois; il paraît en février, avril, juin, août, octobre et décembre. Si vous désirez soumettre un message d'intérêt public en tant qu'individu ou organisme, faites-le parvenir au bureau municipal avant le 15 du mois précédant la parution. **Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec.**

Tél : 819 732-2878, Téléc : 819 732-4248 ad.lamotte@cableamos.com

L'équipe du Journal :

Rédaction : France Rheault

Correction : Jocelyne Lefebvre

Soutien : Monique T. Savard, Françoise Thibodeau, Sylvie Thibodeau, Monique St-Pierre

**François Gendron**

Député d'Abitibi-Ouest
Vice-président de l'Assemblée nationale

Hôtel du Parlement

Bureau 2.03
Québec (Québec) G1A 1A4
Tél. : 418 644-1007
Téléc. : 418 644-1368
www.francoisgendron.qc.ca

258, 2^e Rue Est
La Sarre (Québec) J9Z 2H2
Tél. : 819 339-7707
Téléc. : 819 339-7711
Francois.Gendron.ABOU@assnat.qc.ca

261, 1^{re} Avenue Ouest
Amos (Québec) J9T 1V1
Tél. : 819 444-5007
Téléc. : 819 444-5011
[f francoisgendron](https://www.facebook.com/francoisgendron)

Coup d'œil municipal



Texte par Rachel Cossette

Municipalité de La Motte

**Les prochaines séances du conseil : les lundis 10 avril et 8 mai 2017 à 19 h 30 à la salle des délibérations du conseil.****Rappel 1^{er} versement des taxes**

N'oubliez pas que la date limite pour effectuer le premier versement de vos taxes municipale est le 31 mars. Après cette date, un taux d'intérêt de 13% sera facturé en plus d'une pénalité de 5% sur votre compte en retard. Si le montant total de vos taxes dépasse 300 \$, vous bénéficiez de la possibilité de le payer en trois versements.

Nous désirons vous informer qu'il y a plusieurs possibilités qui s'offrent à vous afin d'acquitter votre compte :

Votre municipalité possède un terminal de point de vente (Interac seulement, pas de carte de crédit);

Avec l'inscription de la Municipalité au paiement dans plusieurs institutions financières, via internet, téléphone ou par guichet automatique au même titre que Télébec ou Hydro-Québec;

Il vous est également possible de faire des versements du montant de votre choix, au moment qui vous convient, en dehors des périodes de versement. C'est-à-dire qu'il vous est possible de payer votre compte à l'avance. Il faut toutefois tenir compte des dates d'échéance afin de ne pas payer des intérêts et des pénalités;

Vous pouvez également prendre arrangement avec votre institution financière afin qu'elle prélève un montant prédéterminé, le jour et à une fréquence de votre choix, soit à même votre hypothèque, s'il y a lieu, ou un prélèvement similaire à un REER et de faire le paiement aux dates d'échéance.

Décisions importantes prises par votre Conseil municipal, lors de séances ordinaires au cours des 2 derniers mois.

Adoption de règlements : Règlement n° 206 relatif aux taxes de services

Les taxes de services :

Collecte des ordures ménagères :

120 \$ par logement permanent

60 \$ par logement saisonnier

Protection des incendies :

169.25 \$ par logement

84.63 \$ pour tout lot vacant (sans unité de logement) avec bâtiment ayant une évaluation supérieure à 10 000 \$

24.75 \$ par lot vacant

Services communautaires :

58 \$ pour toute évaluation supérieure à 5 000 \$

14 \$ pour toute évaluation inférieure à 5 000 \$

Support financier à la Fête de la famille pour l'organisation de son activité annuelle

Appel d'offre par invitation pour une réserve de concassé

Appel d'offre par invitation pour la réfection de la toiture du bureau municipal.

ÉLECTION MUNICIPALE

Le 3 novembre prochain se déroulera une élection municipale générale à La Motte. Tous les postes sont en élection. Voici quelques informations afin de démystifier le rôle de l' élu. Ceci pourrait être un tremplin vers une vie politique municipale. Le conseil est composé d'un maire(sse) et de six conseillers (ères).

Le conseil municipal représente la population et prend les décisions sur les orientations et les priorités d'action de la municipalité. L'assemblée du conseil municipal représente le principal lieu d'exercice de la démocratie municipale. Les élus prennent les décisions sous la forme de résolution ou de règlement adopté lors d'une assemblée.

Le conseil assume les droits et les devoirs dévolus par les principales lois, le Code municipal du Québec, de même que par certaines lois connexes.

Les rôles de l' élu

En plus de s'assurer que les services offerts dans la municipalité répondent aux besoins de la communauté, l' élu a trois principaux rôles à jouer :

1.1 Représentant des citoyens

L' élu doit représenter le plus exactement possible les désirs et les opinions de ses électeurs auprès du conseil municipal. Pour ce faire, il doit se tenir au courant des préoccupations et des projets de ses électeurs et les consulter au besoin. Par ailleurs, l' élu est régulièrement sollicité par des citoyens qui lui soumettent des demandes particulières et qui s'attendent à recevoir une attention personnelle. Il doit donc clarifier le plus précisément possible la demande du citoyen, le diriger au bon endroit et assurer le suivi.

1.2 Législateur

L' élu a un rôle de législateur dans le cadre des compétences de la municipalité. Au sein du conseil, il doit adopter des orientations, élaborer des politiques, établir des réglementations. Pour ce faire, il doit dépasser son rôle de représentant des citoyens et considérer l'intérêt général de la communauté.

1.3 Administrateur

Après avoir adopté les politiques et les réglementations, l' élu doit les mettre en œuvre. Il prend donc des décisions pour embaucher le personnel, octroyer les contrats, accorder des dérogations aux règlements d'urbanisme, etc. Il doit aussi exercer un contrôle sur la mise en œuvre des décisions, sur l'application des règlements, sur la réalisation des décisions et sur la réalisation des prévisions budgétaires. Dans son rôle d'administrateur, l' élu doit viser l'efficacité et une utilisation rationnelle des ressources de la municipalité.

Rachel Cossette, Présidente d'élection

**DEMANDE DES PETITS ARBRES DE L'ASSOCIATION FORESTIÈRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

Dans le cadre du « Mois de l'arbre et des forêts », la municipalité de La Motte a fait la commande de 2 000 petits plants d'arbres. La distribution aura lieu jeudi le **19 mai** prochain.

Inspecteur municipal

Veuillez prendre note que l'inspecteur municipal, monsieur Mario Guévin, sera au bureau les jeudis de 13 h à 16 h à partir du 6 avril, et ce, pour toute la période estivale.

Bonjour chères concitoyennes, chers concitoyens .

Comme de nombreuses plaintes concernant les chiens sont acheminées au bureau, j'ai décidé de vous donner ce simple rappel, nous avons le règlement n° 154 concernant les chiens, je conseille donc aux propriétaires d'acheter une médaille et d'y faire inscrire votre numéro de téléphone, il serait plus facile pour nous de vous contacter. Je vous invite à visiter le site de la Municipalité et de lire le règlement et ainsi éviter un avis et des constats d'infraction suivant cet avis. Je vous remercie de votre collaboration habituelle et surtout, profitez des derniers jours de l'hiver pour vous reposer avant le grand ménage du

Mario Guévin
Inspecteur municipal

**Règlement no 154**

Article 5 GARDE : Tout chien gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain.

Les BRÛLAGES du PRINTEMPS**AVANT D'EFFECTUER UN BRÛLAGE**

- Vérifier auprès de votre municipalité la réglementation sur les brûlages;
- Faire des feux de moins de 2,5 mètres (8 pieds) de haut et de diamètre;
- Vérifier la vitesse de direction des vents. Éviter de faire un feu lors de vents de plus de 20 km/h.

PENDANT UN BRÛLAGE

- Ne pas incommoder les voisins ni nuire à la visibilité des usagers de la route;
- Porter une attention particulière aux étincelles qui pourraient être transportées par le vent;
- TOUJOURS avoir une source d'eau à proximité de votre brûlage;
- TOUJOURS utiliser un équipement conforme et réglementaire pour effectuer votre brûlage.



Un message du Service de Sécurité Incendie de la MRC d'Abitibi.

**Les BARBECUES et le PROPANE****QUELQUES NOTES SUR LE PROPANE**

Le propane est une source d'énergie pratique et sûre, à la condition de respecter certaines règles de sécurité élémentaires. Le propane est non toxique, incolore et inodore. Par souci de sécurité, les fabricants sont tenus d'y ajouter un produit qui dégage une odeur semblable à celle d'oeufs pourris ou de chou bouilli pour permettre de vous alerter en cas de fuite.

ENTRETIEN DE VOTRE BARBECUE AU PROPANE

Même s'il est conçu pour affronter toutes les températures, votre barbecue nécessitera un minimum d'entretien chaque année pour vous permettre d'en tirer le maximum d'efficacité en toute sécurité.

- Examinez l'état de votre brûleur et, si vous constatez qu'il est percé à plusieurs endroits, consultez un détaillant spécialisé;
- Appliquez une solution savonneuse sur tout le boyau et ses raccords. Si vous décelez la formation de petites bulles, c'est qu'il y a une fuite. Remplacez le boyau et ses raccords;
- Si votre bouteille de propane est défectueuse ou âgée de plus de 10 ans, veuillez la remplacer par une nouvelle (la plupart des commerçants les récupèrent).



Un message du Service de Sécurité Incendie de la MRC d'Abitibi.



Nouvelles de vos comités

Avril 2017 vol. 3 no 3



Les Fermières vous invitent à leur brunch annuel

QUAND : Dimanche 14 mai 2017
OÙ : Salle des Pionniers de La Motte
HEURE : dès 11 h
COÛT : Adulte 12 \$
 Enfant 6-12 ans 6 \$
 Enfant 0-5 ans Gratuit

BIENVENUE À TOUS!

Les billets sont en vente auprès des membres ainsi qu'au bureau municipal.

Pour info : 819 732-8598 ou 819 527-1748

L'eau de votre puits est-elle sécuritaire pour la santé?



PÉRIODES PROPICES POUR L'ANALYSE DE L'EAU:

Au printemps à la fonte des neiges;

En été et à l'automne suite à de fortes pluies.
L'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie a donc développé un projet à portée régionale afin de réduire les coûts d'analyse de votre eau de puits :

Les laboratoires accrédités **Multilab Direct** et **Multilab Val-d'Or** vous proposent un rabais de plus de 35% du prix régulier d'analyse pour vous offrir le forfait **OBVAJ – L'étude sur la qualité de l'eau à seulement 175\$** (taxes en sus.). Ce forfait comprend :

- Coliformes fécaux,
- Scan de 11 métaux: (Antimoine, Arsenic, Baryum, Bore, Cadmium, Chrome, Cuivre, Manganèse, Plomb, Sélénium, Uranium), Cyanures totaux, Fluorures, Mercure et Nitrites-Nitrates.

*** En plus du forfait exclusif à **175 \$** (taxes en sus.), l'**OBVAJ** remettra également aux 200 premiers clients, **un rabais postal de 50 \$**

**Certaines conditions s'appliquent*

Plusieurs croient à tort que l'eau d'un puits, parce qu'elle est naturelle, est toujours sécuritaire. La présence de divers éléments chimiques dans la roche et le sol où les puits sont creusés, peut causer des problèmes de **CONTAMINATION DE L'EAU POTABLE**. À ceci peut s'ajouter une contamination bactériologique et dans la région environ 1 puits sur 4 sera touché.

La contamination naturelle à l'arsenic est un exemple de problème de contamination importante dans la région de l'**ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**. Les risques reliés à l'exposition prolongée sont les suivants : cancers (poumons, peau, vessie), mauvaise circulation sanguine des pieds et des mains et une association possible pour le dysfonctionnement de la glande thyroïde et le développement de diabète. La **contamination de bactéries pathogènes d'origine humaine** peut entraîner des risques élevés pour la santé dont des troubles gastro-intestinaux importants.

POUR PARTICIPER, CONTACTEZ LE LABORATOIRE LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

Consultez le www.obvaj.org ou contactez-nous : au (819) 824-4049.

Multilab Direct 125, Boul. Industriel Rouyn-Noranda Tél. : 819-797-0550 www.multilabdirect.com	Multilab Val-d'Or 900, 5e Avenue Val-d'Or Tél. : 819-874-0350 www.multilabdirect.com	Technilab 184, Principale Ste-Germaine-Boulé Tél. : 819-787-6116
---	---	--



CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA MOTTE

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

C'est pour moi un honneur de présenter l'équipe administrative fraîchement élue du Centre communautaire. Tout d'abord :



Crédit photo : Danaë Ouellet

René Martineau, représentant de la Municipalité
 Pierre Labrèche, quittant le comté pour émigrer vers les lointaines terres d'Amos, a dû passer ses pouvoirs de président, mais a consenti à demeurer dans le conseil administratif
 Karyn Chabot, vice-présidente
 Louis-Joseph Fecteau Lefebvre, nouveau président du Centre
 Caroline Dupré, la comptable dévouée de l'équipe, secrétaire-trésorière
 Mariette Savard, conseillère, nouvellement élue comme administratrice
 Suzanne Perron, administratrice absente sur la photo
 J'aimerais remercier, au nom de l'équipe, madame Sylvie St-Cyr administratrice retraitée.

J'aimerais aussi remercier France Rheault qui consacre beaucoup de temps à faire tourner le Centre.

Le Centre s'est muni dernièrement d'une nouvelle enseigne l'identifiant et de nouvelles fenêtres à l'avant, et aussi d'une porte d'accès à la salle des Pionniers. Afin que celui-ci garde sa vocation de lieu de rassemblement, que le coeur du village puisse continuer de battre.

Louis-Joseph Fecteau Lefebvre

UN BEAU CHÈQUE DE 2800 \$

C'est le 16 février que LA PARIOLE a remis les profits de 2800 \$ générés par le spectacle « Les Copains d'abord chantent Vigneault » au Centre communautaire de La Motte.

LA PARIOLE tient à remercier tous les artistes qui, année après année, préparent ce spectacle dans le plaisir et avec grande générosité. Merci au public qui se déplace à La Motte pour ce beau rendez-vous annuel.



Crédit photo : Danaë Ouellet

Sur la photo: Danaë Ouellet, Pierre Labrèche, Lionel Laliberté et Aurore Turcotte qui remettent le chèque aux administrateurs du centre soit Louis-Joseph Fecteau Lefebvre, Karyn Chabot, René Martineau, Caroline Dupré et Mariette Savard.



Dimanche 7 mai de 13 h à 15 h 30

Au sous-sol de l'église de St-Mathieu-d'Harricana

Pas besoin de s'inscrire, contact : Véronique Trudel 819 727-9557 poste 221

adl@stmathieudharricana.com, <http://www.StMathieudHarricana.com/infrastructures-et-loisirs/troc-tes-trucs>

AVRIL 2017

02 avril Céline Béliveau par Quête funéraires
10h Âmes Graziella Ouellet par Quête funéraires

09 avril Messe à St-Mathieu
10h

11 avril (mardi) MESSE CHRISMALE À LA CATHÉDRALE D'AMOS à 14h

13 AVRIL (Jeudi Saint) – DERNIÈRE CÈNE – À ST-MATHIEU à 19h

14 AVRIL (Vendredi Saint) – chemin de croix – dans les deux paroisses à 15 h

16 avril PÂQUES Âme Georgette Villeneuve par Quête funéraires

10h Âme Maurice Naud par Quête funéraires

23 avril Messe à St-Mathieu
10h

30 avril Âme Yvon Mainville par Quête funéraires
10h Âme Lyne Larouche par Alida Marcil

Carmel Guénette, responsable 819 727-2525

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES



MAI 2017

7 mai Messe à St-Mathieu
10h

14 mai Âme Thérèse Coutu par Famille Vital Hains
10h Âme Robert Hains par Famille Vital Hains

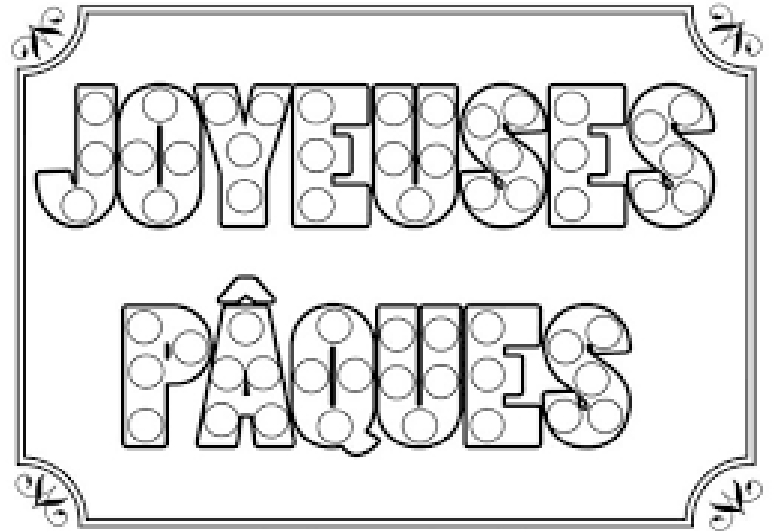
21 mai Messe à St-Mathieu
10h

28 mai Âme Noël Marcil par Nicole Marcil
10h Âme Idola St-Amant par Quête funéraires



Invitation heure d'adoration
 tous les jeudis soir à 19 h
 À l'église de La Motte
Bienvenue à tous!

Info : Carmel Guénette
 819 727-2525



Enseignement 246
 Carême, charité, jeûne

Texte : Nicolas Tremblay

Lecture de la Première Lettre de Saint Jean. "Mes bien-aimés, nous devons aimer, non pas avec des paroles et des discours, mais par des actes et en vérité" (1 Jn 3, 18). Parole du Seigneur. À l'occasion du carême 2015, le Pape François avait proposé quinze actes simples de charité, comme manifestation de l'amour de Dieu. Pour mettre en pratique, comme dit saint Jean, la charité, le Pape François, qui est toujours très concret, proposait quinze actes de charité tout simples, à la portée de tous. Alors à l'approche de ce carême, je me permets aussi de vous les partager tout simplement.

Premièrement : Sourire. Un chrétien est toujours joyeux.

Deuxièmement : Exprimer notre reconnaissance, les autres ne sont pas obligés de se mettre à notre service.

Troisièmement : Rappeler régulièrement aux autres à quel point nous les aimons.

Quatrièmement : Saluer avec joie les personnes que nous rencontrons tous les jours. Cinquièmement : Écouter l'histoire de l'autre, sans préjugé et avec amour.

Sixièmement : Trouver du temps pour aider, être attentif aux personnes qui ont besoin de nous.

Septièmement : Encourager les autres.

Huitièmement : Célébrer les qualités ou les succès des autres.

Neuvièmement : Choisir ce que tu n'utilises pas et les donner à une personne qui en a besoin.

Dixièmement : Aider quand un besoin se présente pour que les autres puissent se reposer.

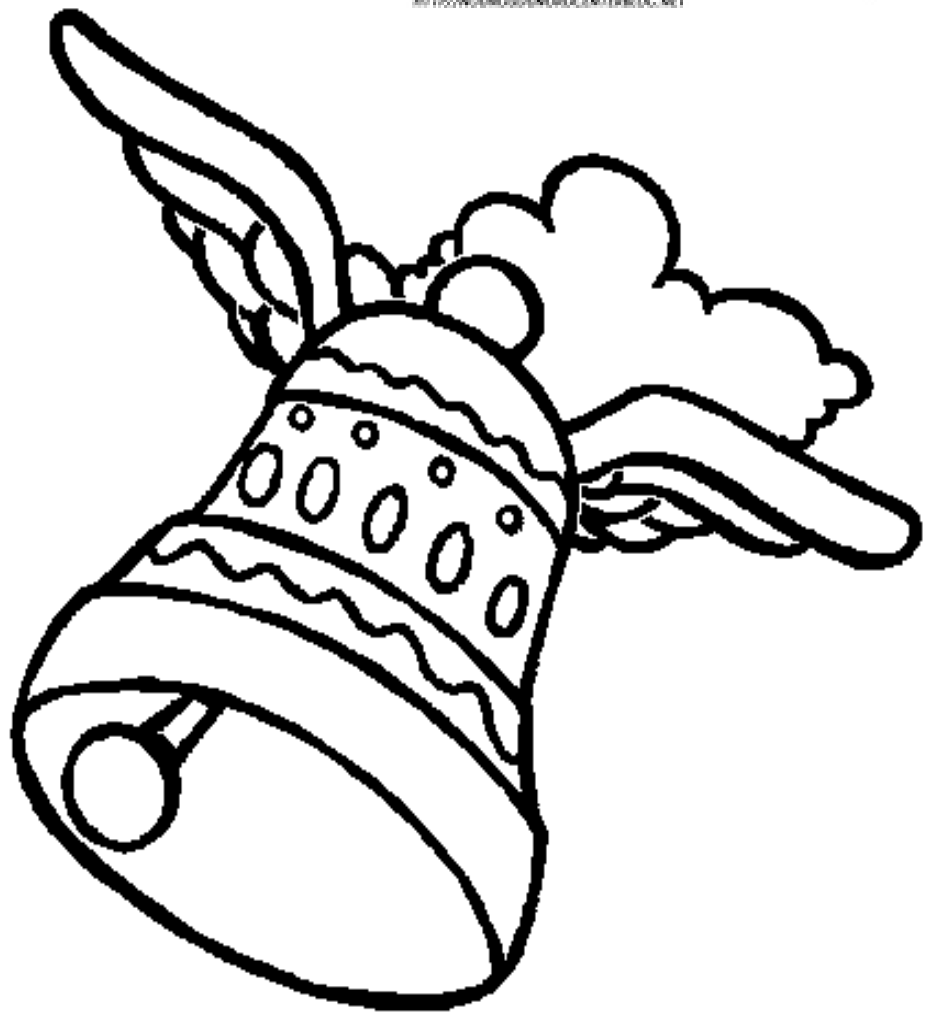
Onzièmement : Corriger avec amour, ne pas se taire par crainte.

Douzièmement : Faire des petites choses avec les personnes qui sont près de toi.

Treizièmement : Nettoyer ce que tu utilises dans la maison.

Quatorzièmement : Aider les autres à surmonter les obstacles.

Quinzièmement : Appeler, par téléphone, tes parents.



NOTAIRES

22, 1^{re} Avenue Ouest, bureau 301,
Amos (Québec) J9T 1T8
 T. 819.732.2812. F. 819.732.7951

855, 10^e Avenue,
Senneterre (Québec) J0Y 2M0
 T. 819.737.2747 F. 819.737.5027

PME INTER Notaires ABITIBI inc.

Auparavant « Bastien, Lantagne, Richard & Associés Inc. »

Notaires & conseillers juridiques

Services professionnels :

Vente & hypothèque, donation, testament, mandat, convention, contrat de mariage, droit commercial et corporatif, service de greffe fiduciaire etc.

Me Michel Lantagne
 Me Martine Corriveau
 Me Valérie St-Gelais

Me Sébastien Banville-Morin
 Me Catherine Pomerleau
 Me Annabelle Lefrançois

Me Gabrielle Morin
 Me Claudine Bérubé
 Me Pamela Trottier-Poirier

www.pmeinter.com

pmeinter@notairesabitibi.com

Une étude de neuf (9) notaires à votre service

Faisant suite à la réception de deux candidatures au poste de directeur adjoint au service des incendies, soit madame Nathalie Savard et monsieur Luc Richard, tous deux officiers du service des incendies, la candidature de madame Nathalie Savard a été retenue au poste de directrice adjointe du service des incendies.

Maurice Mercier, Directeur du Service de sécurité incendie de Rivière-Héva, « nous avons été appelés à nous rendre sur les lieux d'un incendie de bâtiment à La Motte ».

Melissa Perron.

A photograph showing two vehicles at night. On the left is a large green and white garbage truck with 'ONE STOP' written on its side. On the right is a smaller white and green utility truck with flashing red and blue lights. Both vehicles are parked on a dark, possibly snowy or icy, surface.

6 - Journal de La Motte / Avril 2017

Septembre

SÉCURITÉ INCENDIE

L'AVERTISSEUR DE FUMÉE... UN GARDIEN RASSURANT !

Combien d'avertisseurs de fumée dois-je avoir dans la maison ?

Il est recommandé d'avoir un avertisseur par étage, incluant le sous-sol, et d'en installer dans les chambres où l'on dort la porte fermée.

Comment savoir si notre avertisseur fonctionne bien ?

Une fois par mois, appuyez quelques secondes sur le bouton d'essai. Le signal doit se faire entendre immédiatement. Faites cette vérification au moins une fois par année ou lorsque toute la famille s'est absentée plus de sept jours de la maison. Si l'avertisseur est relié à une centrale, attendre l'appel de votre compagnie d'alarme afin de vérifier leur rapidité d'action ainsi que votre détecteur de fumée.

Quand doit-on changer la pile des avertisseurs de fumée ?

Remplacez la pile lorsque l'avertisseur émet des signaux sonores intermittents. Ces signaux indiquent que la pile est trop faible. Idéalement profitez des changements d'heure, en mars et novembre, pour remplacer la pile. Ne jamais utiliser de pile rechargeable.

Quand doit-on remplacer un avertisseur de fumée ?

Remplacez-le à TOUTES LES 10 ANS. Fiez-vous à la durée de vie indiquée sur le boîtier de l'avertisseur. S'il est endommagé, poussiéreux ou n'émet pas de signal après un test de remplacement de pile, changez-le. Ne jamais dépasser la durée de vie suggérée.

Est-ce obligatoire d'avoir un avertisseur de fumée ?

La majorité des municipalités ont un règlement obligeant son installation. Règlement ou pas, l'avertisseur de fumée est essentiel parce qu'il permet aux occupants de sortir rapidement avant que la fumée fasse des victimes. Il sauve des vies, particulièrement lorsque l'incendie se déclare la nuit.

**UN AVERTISSEUR DE FUMÉE BIEN INSTALLÉ
ET MAINTENU EN BONNE CONDITION
SAUVE DES VIES ET CONTRIBUE GRANDEMENT
À RÉDUIRE LES PERTES MATÉRIELLES.**

**URGENCE
9-1-1**

Un message du Service de Sécurité Incendie
de la MRC d'Abitibi en collaboration avec
vos Services de Sécurité Incendie.

Vap-T

Tabagie électronique

Gamme complète d'articles
pour **FUMEURS**
et **VAPOTEURS**
Le plus vaste choix en Abitibi!!

POINTS DE VENTE

3

- ➔ **Amos**: 541 rue de l'Harricana
- ➔ **La Sarre**: PLaza la Sarre
- ➔ **Rouyn**: 60, rue Perreault Est

LOCATION
↓
JEUX VIDÉO VENTE
↓
ACHAT
↓
ÉCHANGE



Nouveau!!!

←

À AMOS

Babillard

Avril 2017 vol. 3 no 3



C'est à leur tour de se laisser parler d'amour!

Avril :

05-Claude Hardy
06-René Chabot
07-Nicole Richard
11-Danielle Martineau
13 Nathalie Michaud
23-Réal Deschamps
24-Julie Allard
25-Suzanne Perron
26-Miguel Richard

Mai :

03-Anthony St-Amant
14-Line Brousseau
16-Rebecca Alarie-Gauthier
19-Denis St-Amant
20-Richard Guay
22-Rita Larouche
22-Lise Breault
25-Harold Meilleur
27-Lauraine D'Amours
28-Sophie Desrosiers

**TOURNOI DE HOCKEY SOCIAL
LES 21 ET 22 AVRIL 2017**

Au Complexe Sportif
de St-Félix-de-Balquier
Tél : (819) 727-1806
Fax : (819) 727-9685

Le montant des
bourses sera
déterminé
selon le nombre
d'inscriptions

Catégorie et coût d'inscription
Classe hockey (B, C) : 600 \$
Classe hockey (D, Participative) : 500\$



Vendredi
pizza

Vendredi pizza 12 mai à St-Mathieu d'Harricana

17 h 30 au sous-sol de l'église **6 \$/11 ans et +**
3 \$/3 à 10 ans, gratuit pour les 0-2 ans
Inscription avant le 10 mai adl@stmathieudharricana.com
819-727-9557 poste 221. AVIS AUX PARENTS : Apportez votre boisson

La SADC Harricana est un partenaire incontournable
pour la réalisation de vos projets d'affaires!

Elle vous aide à :

Démarrer ou acquérir une entreprise
Moderniser des équipements
Acheter ou rénover un bâtiment
Développer de nouveaux marchés
Financer un fonds de roulement

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS!

SADC Harricana
T. 819 732-8311—sadc@sadc-harricana.qc.ca
www.sadc-harricana.qc.ca

Canada Développement économique Canada pour les régions du Québec
appuie financièrement la SADC

FONDS D'INVESTISSEMENT

Prêt aux entreprises jusqu'à
150 000 \$

STRATÉGIE JEUNESSE

Prêt personnel pour les
entrepreneurs âgés de 15 à 39 ans,
5 000 \$ à 25 000 \$

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI

Service-conseil et assistance en gestion,
mentorat, réseautage, formation et coaching

SADC

Société
d'aide au développement
des collectivités
HARRICANA

Louis Baribeau

Entrepreneur machinerie Lourde
148 chemin St-Luc, La Motte, JOY 1T0
819 732-3910



D'amour
et d'eau pure!

Martin Roch
Préfet
m.roch@martinroch.com

**Municipalité Régionale de
Comté d'Abitibi**
571, 1^{re} Rue Est
Amos (Québec) J9T 2H3
Tél. : 819 732-5356
Fax : 819 732-9607
<http://www.mrcabitibi.qc.ca>



**LA PORTE D'ENTRÉE
POUR VOS PROJETS!**

Pour vos projets d'affaires ou de développement local
Faites appel à l'expertise de votre Centre local de développement

Tél : 819 732-6918 / info@cldebitibi.com / www.cldabitibi.com

Olivier Lemieux, Président
Services Forestiers & Exploration GFE inc. Exploration Canuck

95, chemin St-Luc
La Motte (Québec) JOY 1T0

Téléphone : 819 727-4080
Télécopieur : 819 727-4033

olivier.lemieux@servicesgfe.ca



LES VIEUX APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Chaque année, plus de 30 tonnes d'appareils électroniques sont jetées sur le territoire de la MRC d'Abitibi.

RÉCUPÉREZ-LES GRATUITEMENT

Écocentre de la Ville d'Amos (5311, route 395 nord)

* Lundi au mercredi 8 h à 17 h
* Jeudi et vendredi 8 h à 20 h
* Samedi 8 h à 17 h

Écocentre de Barraute (rue du Moulin)

* Mercredi 17 h à 21 h
* Samedi 8 h à 18 h

* Notez que toutes autres matières peuvent être refusées par l'écocentre ou facturées à la pièce.
* D'autres points de collecte peuvent avoir été mis en place plus près de chez vous. Contactez
votre municipalité pour de l'information.



Steven Maheux
Coordonnateur en environnement
steven.maheux@mrcabitibi.qc.ca
Tél. : 819 732-5356-4218

Limerie R.D. Viens

Division scierie

- Sciage multi-essences
- Commande sur mesure standard et hors standard
- Production petit et gros volume

Une solution de sciage rapide et économique!

Pour soumissions, communiquez avec nous au :

Tél. : 819 732-6728 • Fax : 819 732-9888 • Rés. : 819 732-2371
667, route 395, Ste-Gertrude-Manneville (Québec) JOY 2L0

Agenda municipal

Avril 2017 vol. 3 no 3

Centre de santé et de services sociaux Les Eskers de l'Abitibi  HORAIRE • Avril 2017 local de santé Infirmière (Andrée Croteau) lundi 3 avril - Prises de sang (8 h 30 à 9 h 30) - Consultation au local de santé (9 h 30 à 11 h 30) - Présence à l'école en après-midi lundi 24 avril - Consultation au local de santé (9 h à 11 h 30) - Présence à l'école en après-midi Intervenante sociale (sur rendez-vous)* (Annik Lagacé) • Veillez s.v.p. prendre rendez-vous au 732-3271. Merci!	Centre de santé et de services sociaux Les Eskers de l'Abitibi  HORAIRE • Mai 2017 local de santé Infirmière (Andrée Croteau) lundi 1 mai - Prises de sang (8 h 30 à 9 h 30) - Consultation au local de santé (9 h 30 à 11 h 30) lundi 8 mai - Consultation au local de santé (9 h à 11 h 30) lundi 15 mai - Consultation au local de santé (9 h à 11 h 30) Intervenante sociale (sur rendez-vous)* (Annik Lagacé) • Veillez s.v.p. prendre rendez-vous au 732-3271. Merci!
LOCAL DE SANTÉ DE LA MOTTE Sous-sol de l'église (Salle des Pionniers) Téléphone : 732-2708	LOCAL DE SANTÉ DE LA MOTTE Sous-sol de l'église (Salle des Pionniers) Téléphone : 732-2708

AVRIL 2017

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
						1
Messe à La Motte 2 10 h	 3 Prises de sang	Biblio 4 18 h 30 à 20 h 30 Denrées	5	6	Biblio 7 18 h 30 à 20 h 30	8
Messe à St-Mathieu 9 10 h	 10 Conseil municipal 19 h 30	Biblio 11 18 h 30 à 20 h 30	12	13	Biblio 14 Fermée	15
Messe à La Motte 16 10 h  Joyeuses Pâques	 17	Biblio 18 18 h 30 à 20 h 30	19	20	Biblio 21 18 h 30 à 20 h 30	22
Messe à St-Mathieu 23 10 h	 24	Biblio 25 18 h 30 à 20 h 30	26	27	Biblio 28 18 h 30 à 20 h 30	29 
Messe à La Motte 30 10 h						

MAI 2017

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
	1 Prises de sang	Biblio 2 18 h 30 à 20 h 30 Denrées	3	4	Biblio 5 18 h 30 à 20 h 30	6
Messe à St-Mathieu 7 10 h	 8 Conseil municipal 19 h 30	Biblio 9 18 h 30 à 20 h 30	10	11	Biblio 12 18 h 30 à 20 h 30	13
Messe à La Motte 14 10 h Brunch des Fermières	 15	Biblio 16 18 h 30 à 20 h 30	17	18	Biblio 19 Fermée	20
Messe à St-Mathieu 21 10 h	 22	Biblio 23 18 h 30 à 20 h 30	24	25	Biblio 26 18 h 30 à 20 h 30	27
Messe à La Motte 28 10 h	 29	Biblio 30 18 h 30 à 20 h 30	31			